

## TARIF DES PRESTATIONS

### Résidence Autonomie de l'Oise CHAUMONT-EN-VEXIN

**à compter du 01 janvier 2024**

		STUDIO	T1BIS	T2	T3
<b>SOCLE MINIMAL DE PRESTATIONS</b>	<b>LOYER</b>	216.85 €	317.07 €	335.24 €	360.44 €
	<b>CHARGES (1)</b>	144.56 €	211.39 €	223.49 €	240.30 €
<b>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (2)</b>		69.51 €	69.51 €	88.58 €	88.58 €
<b>TOTAL MENSUEL</b>		<b>430.92 €</b>	<b>597.97 €</b>	<b>647.31 €</b>	<b>689.32 €</b>

PRESTATIONS FACULTATIVES	
<b>Chambre d'accueil</b>	48.37 € / nuit

CAUTION			
STUDIO	T1BIS	T2	T3
361.41 €	528.46 €	558.73 €	600.74 €

La caution correspond à un mois de loyer + charges

Non productive d'intérêt, elle sera encaissée avec le premier loyer et conservée pendant tout le séjour et restituée conformément au Contrat de Séjour.

- (1) Les charges comprennent : dépenses d'énergie des espaces communs, entretien des locaux et des espaces extérieurs, présence de l'accueil et astreintes.
- (2) Les prestations complémentaires comprennent : animation et accès internet dans les parties communes.